



Fait à Dijon le 7 mai

COMMUNIQUÉ « CHOC DES SAVOIRS »

Partout dans le département, la colère gronde dans les collèges contre le choc des savoirs qui :

- ▶ remet en cause **l'égalité** des élèves à l'école,
- ▶ **stigmatise** les élèves en fonction de leur niveau,
- ▶ **dégrade tous les emplois du temps** et la structure de la classe,
- ▶ **détourne les moyens** d'autres dispositifs (dédoublings, options, LV, projets).
- ▶ met une barrière à **l'entrée du lycée** en conditionnant l'accès à la 2^{nde} par l'obtention du DNB.

Partout, les collègues se demandent comment agir et comment faire connaître leur opposition.

Nos organisations syndicales et la FCPE demandent audience le 14 mai au rectorat sur la question des moyens et sur le « choc des savoirs ». Elles appellent toutes, nationalement, à des **actions concertées entre parents et enseignant-es le samedi 25 mai**. Certains établissements du département envisagent une action « collège mort » avec les parents le mercredi 29 mai. Nous proposons à tous les collèges qui réfléchissent à une action de se coordonner sur ces deux dates.

Le 25 mai, Rassemblement à Dijon
place de la République à 14h
Le 29 mai, opération collège mort en Côte d'Or

L'opération « collège mort », c'est :

- ▶ **une décision à prendre entre collègues** : nous vous appelons à en discuter en HIS, AG, ou réunion informelle. Le **tract intersyndical** et les prises de positions déjà prises dans les autres établissements peuvent aider. Consultez les sites internet de nos organisations syndicales.
- ▶ **une information aux parents**. Nous vous proposons de leur distribuer **un tract** (modèle suggéré [ici](#)) : en diffusant devant l'établissement, de la main à la main en distribuant aux élèves le tract plié et agrafé ; en passant par les mails des parents élus au CA ou présents dans les conseils de classe ; en passant par les réseaux sociaux en affichant des banderoles vers la grille du collège...
- ▶ **une action des parents** : à l'issue de cette diffusion, si les parents sont d'accord, ce sont eux qui appellent à ne pas envoyer les enfants au collège le mercredi 29 mai.

Le 29 mai sera alors une matinée où les parents gardent leurs enfants et ne les envoient pas en cours, où la presse est invitée, et où les collègues et les parents volontaires se réunissent devant l'établissement pour faire connaître leurs positions.

Ensemble, mobilisé-es pour obtenir :

- ▶ **l'abrogation du décret du 17 mars sur le choc des savoirs**
- ▶ **les moyens nécessaires pour alléger les effectifs dans toutes les classes.**